



### DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

#### SÉANCE DU 10 AVRIL 2024

#### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 13

Absents : 1

Ayant donné procuration : 1

Qui ont pris part à la délibération :

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

DATE DE LA CONVOCATION

04 avril 2024

DATE D’AFFICHAGE

04 avril 2024

N°024\_2024

**Objet : Vote du compte administratif 2023 de la commune**

Le délai de recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nîmes contre la présente délibération est de deux mois.

L’an deux mille vingt-quatre et le dix avril, à vingt heures quinze, le conseil municipal de La Bastidonne régulièrement convoqué en séance ordinaire s’est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Emma LEON, maire.

**Étaient Présents :** Mme LEON Emma, Mr DECUIGNIERES Jacques, Mr LEVANTIS Éric, Mr BARBANT Jean-Charles, Mme HAFAFSA Amelle, Mr DELESCLUSE Thierry, Mr HAYEK Alexandre, Mr GRELET Gérard, Mr MARTIN Vincent, Mme PETIT Laurence, Mme Vincent Laure, Mr SERVIERE Hugues et Mr NERVI Thomas.

**Excusés et ayant donné pouvoir :** Mme PEREIRA Sandrine

**Absents :** Mme LOMBARD Lou

**Secrétaire de séance :** Mr HAYEK Alexandre

**VU** le code général des collectivités territoriales,

**VU** le budget primitif 2023 adopté par le conseil municipal le 04/04/2023,

Mme la maire quitte la séance et se retire de la salle du conseil municipal. M. Jacques DECUIGNIERES, 1<sup>er</sup> adjoint prend la présidence du conseil municipal et présente cette délibération :

Jacques DECUIGNIERES expose à l’assemblée municipale les conditions d’exécution du budget de l’exercice 2023 qui a été établi par l’ancienne municipalité.

Il présente le résumé du compte administratif 2023 :

Résultat de l'exercice	Investissement	Fonctionnement
Dépenses	88 059.63	754 551.51
Recettes	415 482.49	979 422.10
Déficit		
Excédent	327 422.86	224 870.59

Jacques DECUIGNIERES demande aux élus de se prononcer.

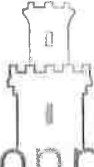
### DÉCISION

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **ADOpte** à l’unanimité le compte administratif 2023.

Alexandre HAYEK  
Secrétaire de séance.



Fait à La Bastidonne,  
Le 10 avril 2024,  
LEON Emma, Maire



La Bastidonne

**COMMUNE DE LA BASTIDONNE**

République Française  
Département du Vaucluse  
F- 84120 La Bastidonne

Tél : 04.90.09.63.95  
Mail : [mairie@la-bastidonne.fr](mailto:mairie@la-bastidonne.fr)

Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le

ID : 084-218400109-20240423-024\_2024-DE